



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-69384>

Département(s) de publication : **77**

Annonce n° **25-69384**

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-61016

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Mairie de Nangis

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 21770327100015

**Ville** : NANGIS

**Code postal** : 77370

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 77

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Travaux de réfection de la toiture de l'ALSH &quot;La Jouerie&quot; à Nangis

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45261920

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : Le présent marché a pour objet la réfection complète de la toiture des bâtiments A, B et C du futur Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) &quot;La Jouerie&quot;, situé 13-15 rue des Ecoles 77370 Nangis. Les prestations, réglées par des prix forfaitaires, comprennent notamment : Travaux préparatoires et de sécurisation du chantier, incluant l'installation des protections collectives, l'accès en toiture et la mise en conformité des conditions de travail en hauteur ; Travaux de charpente ; Travaux sur les récepteurs d'eaux pluviales ; Travaux de couverture. L'ensemble des travaux devra être réalisé dans le respect des règles de l'art et des normes techniques en vigueur, en assurant la pérennité et l'étanchéité de la couverture, ainsi qu'une bonne gestion des eaux pluviales. Toute référence à une marque, un produit ou une norme est réputée être accompagnée de la mention « ou équivalent », conformément à l'article R.2111-7 du Code de la commande publique

**Critères d'attribution** : Valeur technique : 35% Délai d'exécution : 10% Performances en matière de protection de l'environnement : 5% Prix des prestations : 50%

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Procédure, Au lieu de Procédure adaptée, lire Procédure adaptée
- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 27/06/2025 à 12h30, lire 02/07/2025 à 17h00

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/06/2025**